

## Commentaires sur les épreuves de Langues vivantes étrangères

<b><i>Épreuves écrites de Langues Vivantes Etrangères</i></b> .....	<b>2</b>
<i>Remarques générales</i> .....	2
<b>Epreuve écrite d'ALLEMAND</b> .....	<b>3</b>
<b>Epreuve écrite d'ANGLAIS</b> .....	<b>7</b>
<b>Epreuve écrite d'ESPAGNOL</b> .....	<b>9</b>
<b><i>Épreuves orales de Langues Vivantes Etrangères</i></b> .....	<b>11</b>
<i>Remarques générales</i> .....	11
<b>Épreuve orale d'ALLEMAND Obligatoire et facultatif (LV1 et LV2)</b> .....	<b>15</b>
<b>Epreuve orale d'ANGLAIS Obligatoire (LV1)</b> .....	<b>17</b>
<b>Epreuve orale d'ANGLAIS Facultatif (LV2)</b> .....	<b>21</b>
<b>Epreuve orale d'ESPAGNOL Obligatoire (LV1)</b> .....	<b>22</b>
<b>Epreuve orale d'ESPAGNOL facultatif (LV2)</b> .....	<b>24</b>
<b>Epreuve orale d'ITALIEN facultatif (LV2)</b> .....	<b>26</b>
<b>Epreuve orale de RUSSE facultatif (LV2)</b> .....	<b>27</b>

## Épreuves écrites de Langues Vivantes Etrangères

---

### *Remarques générales*

Commençons par rappeler les principes de notation adoptés pour l'ensemble des épreuves de langue.

Comme on le sait, il ne s'agit pas, en concours, d'évaluer dans l'absolu, mais de classer. Les copies notées 20 sur 20 ne sont pas parfaites, ce sont relativement les meilleures. Celles qui ont 0,5 sur 20 valaient peut-être 12 en appliquant le barème choisi, ou 4 sur 20 en appliquant un autre, mais elles sont relativement les moins bonnes, et nous tenons à utiliser toute la bande de notes de 0,5 à 20.

La note est établie en fonction d'un barème. Celui-ci est élaboré en réunion de façon détaillée par les correcteurs d'une même langue, en fonction de principes communs à toutes et en vue d'une moyenne calée à 10 pour chacune. Il évalue la qualité de la traduction en points-fautes (de 1 à 8 selon la gravité des erreurs), mais comporte des bonifications (notées selon le cas entre 2 et 4). En cours de correction, les correcteurs restent en liaison permanente afin d'évaluer toute faute non prévue initialement. Les notes définitives ne sont attribuées qu'après une dernière concertation. Tout ceci pour dire que la notion de difficulté d'un sujet doit être relativisée, qu'un texte "difficile" le sera pour tous les candidats et que le barème tiendra compte de la performance moyenne de l'ensemble.

En version, coûte cher tout ce qui relève d'une incompréhension (contresens, non-sens) et d'un manque de maîtrise du français (barbarismes, charabia), un peu moins cher ce qui tient de la logique et de l'usage (fautes de temps, d'accord, de construction...). Les fautes d'orthographe et de ponctuation sont chaque fois décomptées à 1 point-faute, sauf lorsque la ponctuation change le sens (par exemple par la présence ou l'absence d'une virgule avant le relatif) ou lorsque la faute d'orthographe aboutit à une faute de temps (ex: *-ai* futur pour *-ais* conditionnel ou vice versa), auquel cas la faute est décomptée à la valeur correspondante. Donnent lieu à des bonifications les tournures heureuses, le rendu du ton et même parfois la simple connaissance d'un mot : si, par exemple, 95 copies sur 100 font un contresens sur un certain mot, nous ne décomptons aucun point-faute, mais gratifions d'une bonification les 5 candidats qui se sont tirés d'affaire. Il n'est pas demandé de traduire le titre de l'œuvre. D'autre part on attend une traduction rigoureuse, pas une adaptation ni une devinette.

La logique est la même pour la correction du thème. Toute erreur sur ce qui relève de la morphologie du système verbal, des accords logiques et des constructions courantes ou mots usuels, fait l'objet d'une forte pénalisation. Mais les fautes sur les points plus délicats sont moins décomptées et les tournures idiomatiques sont bonifiées. Avec ce système, de bonnes copies peuvent se retrouver au final avec un nombre négatif de points-fautes. Elles auront bien sûr 20 sur 20 au final.

Une fois toutes les copies corrigées et évaluées en points-fautes, la moyenne de points-fautes est calculée séparément pour la version et pour le thème et elle est calée, si besoin est, entre les différents correcteurs et les différentes langues. Une fois cette moyenne de points-fautes "calée", on la fait correspondre à la note de 10 et on note les copies de 0 à 20 en proportion.

Une fois les versions et les thèmes notés séparément de 0 à 20, la note finale sur 20 de

la copie va résulter de la moyenne des notes de version et de thème, avec arrondissement au demi-point le plus proche. On revérifie à ce moment la moyenne générale du paquet de copies. Supposons un paquet de 190 copies. On aura donc 1900 points à attribuer en tout pour avoir une moyenne de 10. Si le total des points attribués est supérieur, on ôte 1/2 point à autant des plus mauvaises copies que nécessaire pour tomber sur une moyenne de 10. S'il est inférieur, on ajoute 1/2 point à autant des meilleures copies que nécessaire pour le même effet.

\*\*\*\*\*

Pour information, répartition par langue des **2971** candidats (inscrits tous concours) :

Allemand : 316

Anglais : 2536

Espagnol : 119

Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
A BIO	2919	9,97	3,88	0,0	20,0
A ENV	1874	9,90	3,85	0,0	20,0
A PC BIO	971	9,54	3,96	0,0	20,0

## Commentaires

### Epreuve écrite d'ALLEMAND

Les deux textes choisis cette année étaient extraits d'œuvres littéraires récentes (2001 pour la version, 2009 pour le thème), et faisaient appel à des champs lexicaux relativement courants (la conversation téléphonique, la location et/ou le partage d'appartement pour la version, et, pour le thème : famille et liens familiaux, les sentiments et leur expression, et, plus en marge, le travail de mémoire sur l'holocauste et la seconde guerre mondiale).

Même si, dans l'ensemble, les copies reflètent une assez bonne compréhension des deux textes, et si leur traduction a parfois été très bonne, voire excellente, le jury a été surpris par certaines lacunes de vocabulaire. En version, *der Anrufbeantworter*, *die Nachricht* et *die Wohnung* ont souvent été sources d'erreurs. En thème, sont à déplorer les nombreuses fautes dans la traduction de « l'histoire » (confusion entre *die Geschichte* : l'histoire, *das Gesicht* : le visage et *das Gedicht* : le poème), « la partie » (confusion entre *der Teil* : la partie et *die Partei* : le parti), et, surtout, les anglicismes dans la traduction de « la guerre » (*die \*War*). Rappelons les principales catégories de fautes utilisées (par ordre de gravité décroissant) pour la notation de la traduction.

-les **omissions** d'un mot ou d'un passage du texte, qu'elles soient volontaires ou non. Elles sont sanctionnées proportionnellement à la longueur et au niveau de difficulté du passage manquant. Sont sanctionnés de la même manière les termes non traduits et repris tels quel dans la langue cible.

-les **non-sens** : passages dépourvus de sens et/ou à la syntaxe totalement fantaisiste (qui se rencontrent malheureusement même en version, c'est-à-dire dans la langue maternelle de la grande majorité des candidats).

-les **contresens** : les traductions qui modifient considérablement le sens du texte (voire qui disent le contraire du texte original). Leur gravité varie selon qu'ils portent sur un mot ou une structure, ou sur une phrase entière. Généralement, les « grosses » fautes de français (conjugaison, accords, confusion entre la conjonction de coordination « ou » et le relatif « où ») sont sanctionnées de la même façon. Notons qu'elles se rencontrent même dans les bonnes copies.

-les **faux-sens** : les inexactitudes qui faussent la compréhension du texte.

-les « **petites fautes** » : maladroites d'expression, nuances de traduction, fautes d'orthographe mineures.

Revenons à présent sur les principales difficultés de chaque texte.

### Version

Commençons par rappeler que l'usage de la **punctuation** n'est pas le même en français et en allemand, ce qui a souvent été donné lieu à une faute dès la première phrase du texte : la proposition interrogative qui traduit « ..., *ob ich die richtige Nummer gewählt hatte* », **n'est pas** introduite par une virgule en français.

En ce qui concerne la **compréhension du texte**, la phrase « *Lotta war Finnin ...* », anodine en apparence, est sans aucun doute celle qui a donné lieu aux fautes les plus nombreuses comme aux plus fantaisistes. Outre la question de savoir s'il faut mettre ou non une majuscule au nom de l'habitant – ce qui relève davantage d'une question de français –, une part importante des candidats n'a pas su identifier le terme *Finnin* comme désignant l'origine géographique du personnage, l'interprétant le plus souvent comme une profession ou description de sa situation. Le jury a eu l'embarras du choix entre les propositions suivantes : mannequin, fauchée, coiffeuse, vendeuse, esthéticienne, démarcheuse, célibataire, vacataire, infirmière, actrice, Asiatique, seule, au chômage, caissière, figurante, américaine (sans majuscule dans les copies), intérimaire, femme de ménage, voire prof de fitness. Crise oblige (?), chez certains candidats « Lotta travaillait dans la finance ».

En somme : connaître les noms des pays les plus fréquemment cités et de leurs habitants est indispensable.

L'expression « *die erwartungsvolle Stille der Aufnahme* » a donné du fil à retordre à bien des candidats. Une fois levées les difficultés de compréhension, après « démontage » des mots inconnus (*erwartung* – *s* – *voll* = plein d'attente), un effort de reformulation était indispensable pour obtenir un résultat compréhensible en français. Une traduction littérale étant impossible, le jury a accepté de nombreuses propositions à condition qu'elles soient intelligibles. Ainsi, le « silence qui indiquait qu'on enregistre », bien qu'un peu maladroit, était de loin préférable à des expressions comme « l'enregistrement d'attente de l'opérateur » ou « l'enregistrement de lorsqu'on a raccroché ».

De même, pour les mots composés, c'est en prenant le temps de les « démonter » que leur sens devient accessible :

*Anrufbeantworter* = *Anruf* (de *anrufen*) + *be-* + *Antworter* (de *antworten*)

*Zwischenzeit* = *zwischen* (préposition) + *Zeit*

Une fois n'est pas coutume, de nombreuses fautes sont dues à une lecture trop rapide : ainsi, *eine halbe Stunde* est traduit par « une heure et demie », et la phrase « *Eine Agentur hatte mir Lottas Nummer gegeben* » devient « Lotta m'avait donné le numéro d'une agence ».

En guise de transition vers les problèmes plus spécifiquement liés à la **traduction**, mentionnons le cas du **subjonctif I** (*Er sei der Grund, weshalb...* ). Il fallait non seulement le

repérer, pour bien comprendre ce passage du texte, mais aussi montrer au correcteur qu'on l'a vu, en employant un verbe introducteur de discours (« dire », « raconter ») !! Parmi les propositions acceptées, citons : « Elle me raconta que c'était à cause de lui qu'elle ne laissait pas entendre sa voix sur le répondeur ».

L'utilisation de **l'imparfait et du passé simple pour traduire le prétérit** reste une des difficultés majeures de la version, tant pour le choix du temps que pour la conjugaison (y compris pour les verbes les plus courants). Il fallait employer **l'imparfait** dans toutes les **phrases décrivant une situation**, aussi bien le cadre général de l'action, que la situation des personnages, mais aussi les actions qui ont une **durée indéterminée** dans le temps : « sur le répondeur, on entendait... », « Lotta était Finlandaise et habitait... », « J'avais besoin... », etc. En revanche, tous les verbes au **prétérit** exprimant une **action ponctuelle** doivent être traduits par un **passé simple** : « Je rappelai », « Elle accepta aussitôt », « ... dit-elle ». Notons que, dans la phrase « *Eine halbe Stunde später rief Lotta zurück* », la traduction par un **imparfait de narration** est également possible : l'imparfait permet alors en quelque sorte de « zoomer » sur cette action.

De manière générale, attention à respecter les **temps des verbes** afin d'éviter toute distorsion dans la **chronologie** des événements. Si le passage du passé au présent est possible – le présent est alors une forme de mise en relief d'une action, qui apparaît comme plus proche du lecteur –, il n'appartient pas au candidat de changer les temps des verbes employés dans le texte si l'auteur ne l'a pas fait. En revanche, il faut veiller à respecter l'opposition prétérit/plus-que-parfait, celle-ci permettant de marquer l'antériorité d'un événement sur un autre.

Le contresens sur **als** dans la phrase « *Als wir uns besser kannten, erzählte sie mir von Joseph* » (confusion aussi avec *als ob*) a été fréquent, même dans les bonnes copies. La première partie de la phrase est une subordonnée de temps qui situe dans la chronologie du récit l'action évoquée dans la seconde partie de la phrase. Cette phrase, comme le passage au subjonctif I qui la suit, se détache du reste du texte : il s'agit d'une prolepse, d'un bref passage où le narrateur bouleverse la chronologie du récit pour raconter des événements qui se sont déroulés plus tard. Les deux verbes sont à traduire par un passé simple. Le retour à la description de la situation du narrateur est marqué par le retour à l'imparfait.

Enfin, rappelons qu'en version, c'est toujours **l'usage du français** qui doit guider le candidat et l'aider dans sa recherche de la formulation la plus heureuse, même s'il est indispensable de s'être imprégné du texte au préalable. C'est ce qui lui permettra d'éviter de calquer sa traduction sur le texte original (par exemple pour des expressions comme « *warten, bis...* », à traduire par « attendre de savoir... », ou « *eine Nachricht hinterlassen* », qui signifie « laisser un message »).

### **Thème**

Si, du point de vue du temps des verbes, le texte proposé ne présentait pas de difficultés particulières, il fallait cependant veiller à respecter, lors de la traduction, la concordance des temps, afin de ne pas bouleverser la chronologie des événements rapportés.

Comme les années passées, c'est l'accumulation des fautes les plus facilement évitables qui fait perdre le plus de points aux candidats : place du verbe, conjugaison, déclinaison, accords, etc.

Les copies montrent que la confusion entre les **deux pluriels du terme *das Wort*** (*die Worte* = les paroles, les propos, et *die Wörter* = les mots), est encore très fréquente.

La traduction du verbe « **apprendre** » (« J'ai appris l'histoire de David Wagner. ») continue, elle aussi, à poser problème, avec notamment la confusion entre *erfahren et lernen*. Avec parfois des contresens fâcheux, comme lorsqu'on rencontre, à la place du verbe *erfahren*, le verbe *erfinden* (ce qui donne : « *Ich habe die Geschichte von David Wagner erfunden.* »)

La traduction du **gérondif** ou participe présent était une des difficultés majeures du texte (« ... ajoutai-je en hésitant », « murmura Marcel en tournant la tête ») : pour ces deux passages, ont été valorisées les traductions utilisant deux verbes au prétérit coordonnés par *und*, avec éventuellement l'ajout de *dabei* (« *Und ich habe auch erfahren, dass das ein Teil unserer Geschichte ist, fügte ich hinzu und zögerte dabei.* » ; « ... *murmelte Marcel und wandte sich dabei ab* »). Pour le premier, le complément de manière « en hésitant » pouvait aussi tout à fait être traduit par l'adverbe de manière *zögernd* : ... *und fügte zögernd hinzu...*

Le **subjunctif II**, mode d'expression de l'irréel (hypothèse, souhait, regret, futur dans le passé) devait également être maîtrisé : c'est un souhait qu'exprime la phrase « On devrait interdire les voyages scolaires ». Parmi les traductions possibles, citons : « *Schulreisen müssten verboten werden* » et « *Es dürfte keine Schulreisen geben* ».

Un peu plus bas, « comme pour se rendormir » devait être traduit par l'expression **als ob + Subj II (ou als + Subj I ou II)**, c'est-à-dire par un équivalent de « comme s'il voulait se rendormir » : *als ob er wieder einschlafen wollte*.

Enfin, si un certain nombre de termes français sont passés tels quels en allemand, comme les verbes *riskieren* ou *maskieren*, tel est loin d'être le cas pour tous les verbes, contrairement à ce que peut laisser penser une copie, où le jury a relevé avec consternation et non sans un agacement croissant les occurrences suivantes :

*\*tournieren, \*fermieren, \*dependieren, \*arrivieren, \*evitieren.*

Au vu de cet exemple, nous ne pouvons qu'insister sur l'importance de la rigueur et d'un travail régulier dans l'apprentissage du vocabulaire, afin d'éviter le recours à un tel bricolage qui est toujours sévèrement sanctionné.

Parmi les faits de langue nécessitant une vigilance particulière, citons également :

- les structures propres à l'allemand, afin d'éviter le calque sur la phrase française (première phrase du texte)
- les fautes de conjugaison
- les pronoms personnels (*unser/euer*) et possessifs (cf. « toutes les familles ont leur secret »)
- l'accord des adjectifs (attention à *dunkel*)
- les pronoms formés sur une préposition : ex. *damit* (qui se rencontre encore trop souvent sous la forme *\*mit das*), *dafür*, etc.
- l'expression du but : *um ... zu .../damit...*

Rappelons pour finir – et en guise d'encouragement – que le jury a le souci d'utiliser toute l'échelle de notation, et que les propositions de traduction particulièrement heureuses et/ou inventives ont été largement valorisées, notamment dans les passages les plus délicats des textes proposés. Ainsi, lorsque le candidat a su faire preuve de souplesse et mobiliser des synonymes, par exemple : « en tournant la tête » : *und wandte sich dabei ab...* (Ce qui revient à traduire par « en se détournant »)

**Correctrices** : Mmes Dablanc F. et Rimasson-Fertin N. ®

## Epreuve écrite d'ANGLAIS

Le sujet d'anglais était classique mais très discriminant et a donné lieu à des copies notées de 20, pour les meilleures, à 0, pour des copies de candidats ne maîtrisant ni le français ni l'anglais.

Faut-il rappeler que traduire n'est pas un exercice consistant à aligner des mots, sans en comprendre la signification, sans tenir compte des liens qui les unissent et en dépit de tout (bon) sens ? Pour éviter les erreurs, il convient tout d'abord de lire le texte dans son intégralité, crayon en main, pour répondre aux quatre questions fondamentales : où et quand la scène se déroule-t-elle, qui sont les protagonistes, que se passe-t-il ? Ce n'est pas du temps, perdu, c'est le seul moyen d'éviter de grossières erreurs.

### Version

La version était une page de *The House of Sleep* du romancier britannique Jonathan Coe décrivant une rencontre entre une mère et une surveillante d'école.

Ce texte requiert l'emploi du passé simple en français et l'ensemble des correcteurs s'étonne de l'absence de maîtrise de ce temps par de nombreux candidats : « Sarah bu » « elle buva » « elle pris » « elle ria... Relisez vos Bled, par pitié !

Le jury a aussi sanctionné le non respect de la différence de ponctuation dans un dialogue en français et en anglais.

Il semblerait normal que des étudiants à ce stade de leurs études ne commettent pas de barbarismes sur les adjectifs (abasurdie), les verbes (cilla, chancilla), les noms (seriosité, l'audacité, un contre-rendu, des réprimendations, une rabageoise) et qu'ils évitent de recourir à une orthographe fantasque (patrone, à moitier etonée, Londre, labà) .

Certains mots de base de la langue anglaise semblent poser des problèmes insurmontables. *Yesterday* devient « samedi » ou « mercredi », *daughter* « sœur », « mère », « tante », *silly* « aux cheveux frisé », « attirante » ; *wine* « vent », « remous », « coups d'œil », « visage », « volant », « sentiments »...

La présence d'une virgule entre les deux adjectifs *rapid, nervous* qualifiant le nom *sips* n'a souvent pas été reconnue comme telle et a donc donné lieu à des traductions fantaisistes : « Sarah pris trois respirations, nerveux effets du vin », « Sarah pris trois médicaments, les traits nerveux sur son visage », « Sarah pris trois expresso, conséquence nerveuse du vin », « Sarah prit la voie rapide numéro 3. Elle tapotait nerveusement le volant », « Sarah prit trois dossiers, un sentiment nerveux dans l'air », « Sarah pris trois rapides, des remous nerveux sous le vent », « Sarah pris trois rapides, elle était rouge comme le vin ».

La phrase *I made my complaint to your headmistress* a donné lieu à d'énormes confusions : « J'ai fait mes plaintes pour ta soutenance », « mon contre-rendu pour ta patronne », « ma part pour ton étourdissement », « Je faisais mes compliments à ta coiffure », « J'ai posé plainte contre ton professeur principal », « J'ai pris mon médicament pour ton stress », « Je faisais mes complètes à votre psychologue », « J'ai fais ce que j'ai pu pour te changer la tête ce matin ».

L'expression qui a causé le plus d'erreurs est *the matter rests with her* traduite par « passer le reste de la matinée avec elle », « le maître reste avec elle », « prendre des siestes avec elle », « rien ne repose en elle », « faire le reste avec elle », « un moyen de rester avec elle », « l'importance du repos avec elle », « l'important se reposerait avec elle », « J'ai discuté du problèmes des pauses avec elle ».

De la même manière, *Sarah half-laughed, half-gasped at the audacity of this gambit* s'est transformé en « Elle était à moitié morte de rire à l'écoute de cette entreprise », « elle rit tant qu'elle s'étouffa au son de cette pensée », « mi-joyeuse, mi-desespéré à l'audition de ce cas

particulier », « devint mi-figue mi-raisin à l'ouïe de cette déclaration ».

Les formes verbales sont aussi source de nombreuses erreurs. *I would have thought* est traduit par «avais pensé, « aurais dû penser, «devrais penser, «voulais, «aurais aimé penser, «pensais, «aurai penser, mais rarement par « j'aurais pensé ».

Le sens des prépositions et des particules fait aussi problème : comment peut-on penser que *locked out of her house* peut vouloir dire «enfermée hors de sa maison close » ou «observant de dehors sa maison ». Seuls de très rares candidats connaissent le sens de l'expression *let herself in*.

Nous ne multiplierons pas ces exemples qui coûtent très cher. Le bon sens est l'une des qualités requises pour mener à bien l'épreuve de version ; on ne peut écrire n'importe quoi. Cependant, nous avons eu, comme chaque année, d'excellentes traductions et surtout des candidats courageux qui ont su prouver qu'ils avaient travaillé.

### Thème

Le thème est un exercice de rigueur et de précision, qui requiert de maîtriser la grammaire et d'avoir des connaissances lexicales sûres. C'est pourquoi c'est une épreuve probante pour classer les candidats.

Le texte extrait de *Sept jours pour une éternité* de Marc Lévy mettait en scène deux amies, Zofia et Mathilde au lever de bon matin.

Le manque de vocabulaire est consternant. Les calques sont nombreux et sont lourdement sanctionnés : «*the coin kitchen*, «*the corner kitchen*, « *the comptory*, «*comptuary*, « *the salon*, « *the baie*, «*mesquin*, « *at the hauteur of it attend to me*, « *installed in the saloon* ....

On propose des inventions de toutes sortes : « *inearth*, «*borderliend*, « *drink desk*, «*water hetter*, «*hetshin*, «*burn water*, «*water fire*, «*skettle*, «*hot-maker maschine*, «*the frozens*, «*colders*, «*spit*, «*spat* pour le "crachin".

Les confusions sont légion: «*begin* pour *become*, «*grab* pour *grave*, « *borrow* pour *bothers*, et «*cattle* pour *kettle* – ce qui a donné lieu à «*She fulfilled the cattle* ! Rares sont ceux qui savent que *to pass* ne veut pas dire « passer » mais « s'évanouir » ou « mourir » et que « Elle passa derrière le comptoir » n'équivaut pas à « *She passed back the comptor!*

Ce manque de vocabulaire conduit certains candidats à des périphrases dignes des précieuses ridicules : «*the table on which food and drinks are served*, «*the machine that enable to make water hot*, «*an electrical engine which makes water boiled*, «*the appliance which enables to have hot water*, «*the recipient which put water hot*, «*the end of the road which delimit the ocean*.

Comment est-il possible qu'autant d'étudiants ne maîtrisent pas l'emploi des possessifs en anglais et écrivent « *his bed* quand il s'agit de Mathilde ? Pourquoi si peu de candidats sont-ils capables de traduire « trop de travail » qui devient « *to be full of works*, « *to be takes with time*? Comment ne savent-ils pas qu'on ne met pas de S aux adjectifs et que, par conséquent, on ne peut écrire « *trues friends* ni «*reals friends*.

Tous les barbarismes sur les verbes irréguliers anglais ont été sévèrement sanctionnés : « *have closen*, «*she fulled* ou *she feld*.

De même pour le non-respect des règles de base de la morphologie des formes verbales: «*knows heard*, «*knows listening*, «*might are going*, «*must being*, «*I'm afraid to will be*, «*to will not do*, «*not be to do*, «*What do it make you?*

Rares sont les candidats qui utilisent le *present perfect* après l'expression *It is the first time*.

Les pronoms relatifs sont aussi source d'erreurs : «*listening that the other don't say*, «*do all what the people ask me*, «*the month who*, «*the month witch*.

La phrase « de biens tristes nuages opacifiaient le ciel » était délicate et nous avons accepté de nombreuses propositions tant qu'elles faisaient sens. Mais que penser de «*Some silly cumulus took place in the sky* ? Et pour la suite de «*A shiny stand up of the sun*, «*A heavy rain of the*

*little morning, «A sort of imitation of the end of the night, «The days shorted, « Days are running less, «Sun is never here when he wants, «was never for the dating, «is never at the appointment ?*

De très bonnes notes ont récompensé les meilleures copies. C'est sur cette note réconfortante que nous voudrions terminer afin d'encourager les futurs candidats à s'entraîner à l'exercice de la traduction et à travailler régulièrement en anglais. Que l'on ne s'y trompe pas, la réussite passe par une discipline rigoureuse et régulière : il faut régulièrement étoffer son lexique en contexte, apprendre les verbes irréguliers, réviser la grammaire et, pourquoi pas aussi, fréquenter quelques pages de littérature, en anglais et en français.

**Correcteurs :** : Mmes et MM. Camard C., Chupin Y., Coué C., Derbin C., Fergusson B., Fourcade G., Grenereau E., Iafrate JM., Lawson S., Le Graverend F., Plumecocq P, Tricottet MC., Vekeman G.,

**Expert et rapporteur :** Mme Le Graverend F.

\*\*\*\*\*

## **Epreuve écrite d'ESPAGNOL**

### **Remarques d'ordre général**

Ce qui est écrit dans le rapport du concours 2009 reste entièrement d'actualité et nous y renvoyons donc autant les préparateurs que les futurs candidats. Nous nous contenterons ici de résumer.

-Il faut lire et relire les textes avant de les traduire. A cet égard, cette année, la première phrase de la version introduisait d'emblée un « sólo » et celle du thème un « ne... que », une bonne lecture aurait dû simplifier la vie du candidat vigilant.

-Il faut traduire et non inventer.

-Il faut relire ses traductions, s'assurer que ce qui est écrit a un sens, vérifier la correction de l'orthographe et de la syntaxe dans les deux langues.

Il y a eu cette année 30% des copies qui ont eu une note égale ou inférieure à 5/20 (dont trois zéros), ce qui fait froid dans le dos... quand on sait l'importance des langues pour un concours comme celui-ci.

### **Version**

Le texte de cette année, de Ángela Vallvey, ne présentait aucune difficulté majeure tant du point de vue syntaxique que de celui du vocabulaire.

Il n'empêche que nous avons trouvé le mot « suceso » traduit par « succès », « successeur », « succession », par ordre croissant d'occurrences qui n'éclairaient en rien la traduction.

« A estas alturas del día » a très souvent été rendu par « à ces altesses du jour » dont nous aimerions qu'on nous explique le sens.

Beaucoup trop de candidats ne savent pas ce que signifient les mots « día », « asesino », « jardinero », etc.

Les conjugaisons françaises, les accords, l'emploi des accents restent fantaisistes et le grand nombre d'incohérences est saisissant.

Les candidats sérieux ont été justement récompensés mais nous regrettons que, cette année, il y en ait eu si peu.

### Thème

Le texte de René Barjavel a, cette année, mis en lumière un nouveau profil de candidats : ceux qui refusent de traduire et qui n'ont pas compris que l'exercice du thème permet de vérifier que les réflexes syntaxiques sont bien assimilés.

Donc cette année, tout a été fait pour éviter de traduire « dont », les formules de restriction, la structure emphatique « c'est toi qui m'as dit », les temps (le mieux étant de n'employer que le présent de l'indicatif ou l'imparfait qui servent à tout).

La traduction du verbe « être » pose toujours autant de difficultés, tout autant que l'accentuation d'ailleurs ou la double ponctuation.

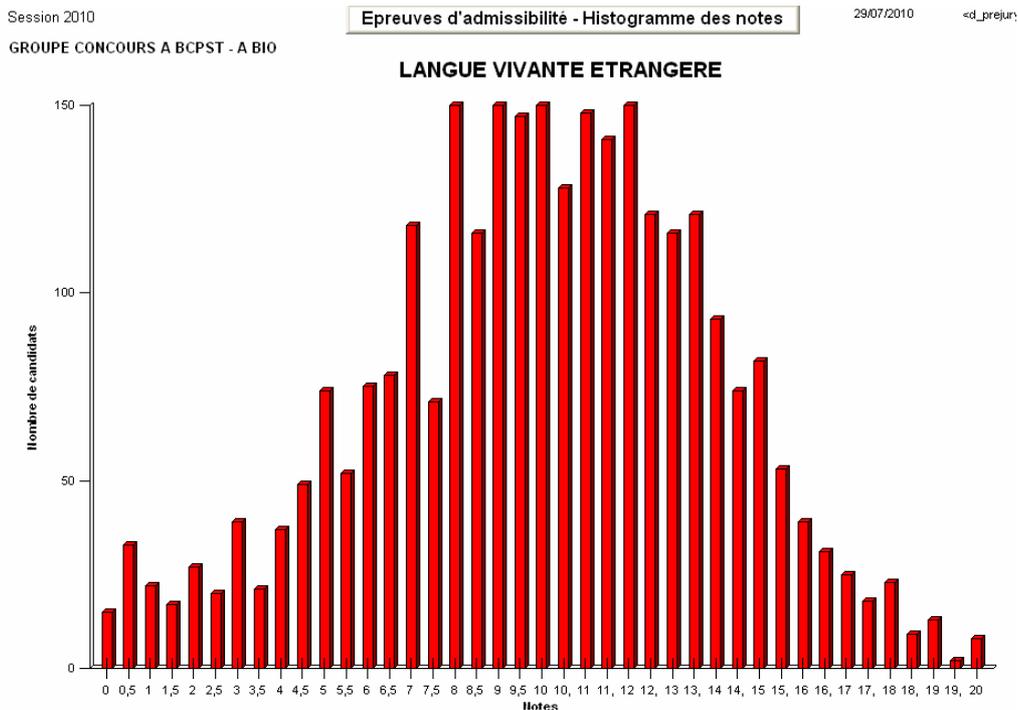
Il est vrai que le texte de cette année était riche en vocabulaire, mais de là à traduire « cailloux » par « piernas », « sable » par « sable » (qui ont conduit inexorablement au non sens), « repassé » par « repasados »...

Il faut donc apprendre du vocabulaire, écouter la radio, regarder la télévision et accessoirement lire quelques journaux.

Laisser des mots non traduits est très dangereux puisque, en pareil cas, le candidat « hérite » des plus grosses fautes commises par les autres, et là on peut leur faire confiance...

Pour conclure, nous dirons que ce qui nous a frappés cette année encore, c'est le manque de rigueur généralisé dont font montre les candidats. Les notes en thème sont d'ailleurs représentatives car aucune copie n'atteint l'excellence et fort peu sont bonnes tout simplement.

**Correctrice et rapporteur : Mme Péraud. ®**



## Épreuves orales de Langues Vivantes Etrangères

---

### Remarques générales

#### ATTENTES DU JURY, TOUTES LANGUES CONFONDUES

Maintenant qu'existe un DVD présentant visuellement les attentes communes à toutes les langues en ce qui concerne l'oral, nous avons eu à déplorer beaucoup moins de fautes de méthode et n'avons pratiquement plus eu de questions sur l'épreuve avant qu'elle ne commence. Qu'il y en ait encore laisse rêveur, surtout quand on entend : « mais mon professeur nous demande de lire ! » ou « mais mon professeur ne nous fait pas faire comme ça ». Il y a sans doute une part incompressible d'inertie dans tout corps constitué et on ne voit pas pourquoi les CPGE échapperaient à la règle. En tout cas, le jury remercie d'avance les préparateurs de le faire visionner par leurs colleurs, ainsi que par leurs étudiants dès le début de la première année !

L'épreuve orale, d'une demi-heure, repose sur deux supports :

- d'une part un texte que l'étudiant prépare pendant une demi-heure et dont il doit, en vingt minutes, fournir un compte-rendu puis un commentaire, qui permettront d'évaluer sa compréhension de la langue écrite et sa maîtrise de l'expression;
- d'autre part un extrait de bande **vidéo** de 2 minutes maximum, visionné deux fois, dont il s'agit de restituer un maximum de détails afin de permettre d'évaluer la compréhension de la langue parlée. Mais il n'est demandé qu'une restitution ; **l'examineur** peut vérifier la compréhension par des questions complémentaires mais **N'ATTEND AUCUN COMMENTAIRE**. Ce qu'il veut, ce sont des noms, des chiffres, des lieux, des faits : ceux qui sont apparus dans l'extrait visionné.

Si on peut déplorer un certain manque de préparation à la compréhension de l'extrait vidéo dans certains établissements, c'est surtout à propos du texte écrit qu'il semble exister de réels malentendus.

1. La démarche est en deux temps. Il s'agit d'abord de rendre compte du texte sans y ajouter le moindre grain de sel et ensuite seulement de s'exprimer à titre personnel en fournissant un commentaire. Quiconque entend tout mélanger est inexorablement sanctionné.

2. Le jury ne veut pas d'un résumé linéaire (en substance : « dans ce texte, nous apprenons... puis nous apprenons... »), comme ce qui se pratique à l'écrit de certains concours, ni d'une description (en substance : « le journaliste dit que..., puis il dit que..... »). Le jury attend un compte-rendu structuré et assumé (c'est-à-dire sans recours au style indirect : « il dit que... puis il dit que... »).

Compte-rendu structuré ne veut pas dire découpage du texte en parties ni indication du plan qu'on se propose de suivre. Cela veut dire recueillir l'information dans le texte et organiser cette information de manière **structurée, cohérente, intelligente**, avec des liens de cause à effet, avec un minimum de rhétorique, de façon à faire apparaître une problématique.

Si un article retient votre attention et que le lendemain vous en parlez à quelqu'un, vous ne direz pas: "j'ai lu un article extrait de tel journal, paru à telle date et signé de tel illustre inconnu qui disait d'abord que..., puis disait que... et terminait par...".

Vous direz qu' un article dans tel journal traitait de telle question et vous irez à l'essentiel, dégagant les faits, leurs causes, les perspectives ouvertes. Vous structurerez votre compte-rendu, en réorganisant les renseignements fournis par l'article en vue du commentaire que vous avez l'intention de faire.

C'est exactement cela qu'attend le jury, c'est-à-dire :

1. Une introduction qui pose le sujet et l'origine du texte, la raison pour laquelle il a été écrit (après tel événement mentionné dans le texte, à l'occasion de tel anniversaire, de telle parution, de la mort de quelqu'un, etc...). **Inutile de s'appesantir sur le nom du journaliste ou le titre du journal**, qui ne seront cités qu'en passant. La date n'est intéressante que dans la mesure où un article est toujours écrit en relation avec un événement, qui sera assurément mentionné dans l'article et qu'il s'agira bien sûr d'indiquer.
2. Une structuration qui découle de l'idée directrice et s'attache à faire ressortir les éléments qui vont faire ensuite l'objet du commentaire.  
Si le plan suivi dans le compte-rendu est clair (les faits, les causes, les conséquences ou perspectives), il débouchera naturellement sur le commentaire et il n'y aura **pas besoin d'annoncer qu'on passe au commentaire**.
3. Dans une deuxième partie, le jury attend un commentaire, c'est-à-dire **ni un topo détaché du contexte, ni un développement convenu ou passe-partout, ni un brassage de clichés, ni la simple expression péremptoire et définitive d'une opinion dont on n'a que faire à ce stade.**  
Ce que veut le jury, c'est l'explication des positions signalées dans le texte, ce sont des rapprochements éclairants, une analyse qui aille au-delà du texte, qui l'éclaire. Il s'agit ici d'introduire de la valeur ajoutée, de prendre du recul.  
Commencer un commentaire par une opinion (« Je pense... ») ou par l'expression d'une approbation (ou désapprobation) est **une aberration**. C'est un peu comme si, après l'énoncé d'un problème ou la description d'un phénomène, le candidat s'avisait de dire par exemple : « je suis d'accord avec cette équation » ou « je désapprouve par principe la méiose ». On n'a, à ce stade, que faire des états d'âme du candidat. On attend de lui qu'il **discute** des implications des événements rapportés, qu'il **fasse des rapprochements, des comparaisons, qu'il montre son intelligence du sujet** et même son **intelligence tout court**.  
Ce n'est qu'une fois tout ceci terminé qu'alors, et alors seulement, le candidat pourra exprimer une opinion en guise de conclusion, son droit le plus strict étant d'ailleurs de ne pas avoir d'opinion, auquel cas il faudra qu'il trouve autre chose, par exemple l'intérêt du texte, ou l'originalité du point de vue, pour servir de conclusion.
4. Sauf cas exceptionnel, celui d'un texte polémique ou ironique, **il n'y a pas lieu de s'interroger sur l'objectivité du journaliste**. Ceci semble être la préoccupation première de l'explication dans certaines préparations — les mêmes, apparemment où on fait « décrire l'image » — alors que cette pratique relève d'une grave confusion avec l'approche méthodologique suivie dans les classes du secondaire, voire du collège (où il ne s'agit que de donner de l'assurance aux élèves en les faisant s'accrocher à du concret) et

aboutit à ce que, dans l'affaire, on a brassé de l'air et que la problématique de fond du texte n'est pas abordée Or ce n'est quand même pas le but cherché.

5. Beaucoup de candidats sont visiblement soigneusement préparés à toute une rhétorique qui n'a pas lieu d'être. A quoi bon annoncer qu'on va avoir l'honneur et l'avantage de faire un compte-rendu en N parties, dans lesquelles on dira telle et telle chose, puis qu'on se permettra un commentaire... ? On n'a pas le choix : l'épreuve est comme cela, alors, de grâce, dépouillons les artifices et entrons **aussi vite que possible dans le vif du sujet**.

L'examineur de base est capable de s'apercevoir si le candidat est en train de résumer ou pas. Si ce dernier commence par une phrase du genre : « je voudrais revenir sur 2 (ou 3, ou 4) questions que soulève ce texte, l'examineur est capable de comprendre qu'il s'agit maintenant d'un commentaire, sans se voir infliger des développements fleuris sur ce qu'on ne va pas tarder à dire dès qu'on commencera à avoir l'intention de démarrer. De grâce, qu'on n'entraîne pas les candidats à l'utilisation de formules gracieuses mais frisant souvent une préciosité ridicule. Qu'on les prépare à **analyser à fond** un texte, à le presser comme un citron pour en voir les tenants et aboutissants, à l'aborder d'**un œil non prévenu** au cas où il aborderait les sujets sous un angle inattendu et surtout, surtout, qu'on les entraîne à organiser leur pensée, à **ré-flé-chir** !

6. La maîtrise des langues est facteur crucial d'emploi. La maîtrise d'une prononciation vraisemblable participe de cette maîtrise et **il en est tenu le plus grand compte au concours, contrairement à ce qui semble se passer dans certaines préparations**. Indépendamment de toute correction grammaticale par ailleurs, **LE** critère des examinateurs est : "ce candidat serait-il compris d'un autochtone ?". Si la réponse est non, il ne faut pas espérer que la prestation franchisse la barre de la moyenne. **Le jury recommande donc aux préparateurs la plus grande exigence à cet égard, et insiste pour qu'ils obtiennent de leurs colleurs qu'ils appliquent les recommandations du rapport pour ceci, comme pour la méthodologie définie plus haut**. Des colles bien comprises doivent être l'occasion de l'acquisition d'une méthodologie correcte, l'occasion d'un progrès d'une interrogation à la suivante. Elles supposent un rôle actif du colleur, avec correction de la prestation et conseils, et pas simplement une écoute passive.

7. La préparation est en **deux** ans. Il est important que les étudiants aient connaissance des enjeux de l'épreuve et des attentes du jury le plus tôt possible dans leur cursus. Il est encore temps de corriger les errements en début de 1<sup>ère</sup> année ; c'est un peu tard lorsque le concours est le mois prochain. Or les rapports ressassent toujours les mêmes conseils.

Pourrait-on au passage suggérer que, dès le 1<sup>er</sup> jour de la 1<sup>ère</sup> année, soient renvoyés vers leur première langue d'origine les étudiants qui ont changé de langue sous prétexte que « l'anglais, c'est plus facile » ou que « de toutes façons, on aura besoin de l'anglais ». Bien sûr qu'ils en auront besoin, mais pour le moment l'objectif est de passer le concours. Une prépa n'est pas le lieu où l'on peut rattraper un niveau de première langue quand on était en seconde langue, et c'est fou les progrès que pourront faire ces étudiants dès qu'ils auront pour de bon besoin d'anglais. En attendant ils éviteront les germanismes ou les prononciations hispaniques de mots anglais qui écorchent tant les oreilles des examinateurs et heurtent si atrocement des nerfs qu'ils ont fragiles (avec les conséquences qu'on imagine sur les notes).

8. D'une certaine façon, un oral est un entretien d'embauche. Il ne viendrait à l'idée d'aucun candidat à un poste de se présenter comme un ours à un employeur potentiel. Les examinateurs n'attendent surtout aucune flagornerie, car elle les indispose

défavorablement. Ils aimeraient seulement ne pas avoir à dire plusieurs fois bonjour à un candidat entrant dans la salle avant que celui-ci ne daigne répondre, de même qu'ils aimeraient une autre réaction à leurs questions qu'un « *what ?* », un « *was ?* » ou autre formule équivalente dans les autres langues. En règle générale, il leur semble que si la pratique usuelle de la langue était intégrée à la vie de la classe durant le cours de langue, les candidats auraient peut-être l'oreille un peu plus « ouverte » et éviteraient sans doute plus de faire « répéter la question » comme c'est le cas pour 9 questions posées par un examinateur sur 10.

Dans la même perspective de l'oral conçu un peu comme un entretien d'embauche, signalons que le laisser-aller de la tenue n'est pas bon pour l'affect de l'examineur. La chaleur n'a jamais exclu un minimum de dignité humaine et de politesse envers les autres et il est désagréable d'avoir à demander à une candidate de se faire prêter un gilet pour passer son oral, comme a dû le faire une examinatrice compte tenu de la légèreté de la tenue vestimentaire d'une candidate, dont on pense qu'elle n'avait pas pu venir en métro et dont on espère qu'elle a pu rentrer sans encombre chez elle une fois rendu le gilet.

\*\*\*\*\*

<b>Langues vivantes obligatoires</b>					
<b>Concours</b>	<b>Nb cand.</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart type</b>	<b>Note la plus basse</b>	<b>Note la plus haute</b>
<b>A BIO</b>	2127	10,05	4,57	0,0	20,0
<b>A ENV</b>	896	10,59	4,47	0,0	20,0
<b>A PC BIO</b>	604	10,01	4,65	0,5	20,0

<b>Langues vivantes facultatives</b>					
<b>Concours</b>	<b>Nb cand.</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart type</b>	<b>Note la plus basse</b>	<b>Note la plus haute</b>
<b>A BIO</b>	969	11,15	4,26	0,5	20,0
<b>A ENV</b>	435	11,52	4,32	0,5	20,0
<b>A PC BIO</b>	250	10,76	4,40	1,0	20,0

## **Commentaires**

### **Épreuve orale d'ALLEMAND Obligatoire et facultatif (LV1 et LV2)**

La qualité de la langue seule ne suffit pas pour avoir une bonne note. Inversement, une bonne argumentation dans une langue pleine de fautes reste insuffisante. Il faut donc arriver à un équilibre entre la qualité de la langue et l'argumentation / présentation.

Certaines erreurs sont trop souvent commises : dire que l'on n'a pas compris le texte, inventer un contenu fictif du texte ou du DVD, broder et délayer au lieu d'argumenter.

Il faut aussi savoir parler de soi-même et s'efforcer d'avoir un débit continu et non hésitant. Corriger ses erreurs devant le jury est toujours positif.

### **Remarques générales**

On s'attend à ce que les candidats parlent de 12 à 15 minutes. Un exposé de 3 à 5 minutes est par conséquent tout à fait insuffisant.

En plus des références de l'article, que les candidats savent globalement bien présenter, le jury apprécie et bonifie une introduction qui contextualise et indique à quelle occasion l'article a été écrit.

Le commentaire en tant que tel est souvent trop réduit. Il doit comprendre deux phases :

- **poser la problématique.** Par exemple, un sujet sur la drogue doit parler des raisons de la consommation croissante de drogue, de ses dangers, du trafic de drogue, de la prévention, de l'utilisation de la drogue en médecine...

- **puis élargir**. Par exemple, on peut en arriver aux effets pervers de la campagne anti-tabac et / ou à la législation sur la consommation de drogue qui diverge selon les Länder.

C'est à ce moment que sont utiles les connaissances sur les institutions de la RFA (Bundestag, Bundeskanzlerin, Bundesrat), sur les Gerichtshöfe...

Le jury a bonifié quelques candidats bien informés sur l'élection du nouveau président fédéral. Le jury recommande aux candidats de regarder ARTE en français et en allemand.

Trop de candidats oublient de conclure, c'est pourtant indispensable. La conclusion doit comporter un bref bilan et une ouverture, symétrique de l'exemple d'introduction, mais bien sûr différente.

Le jury peut poser au candidat quelques questions personnelles sur ses vacances, ses goûts... Il faut donc s'y préparer pendant l'année.

### Séquence vidéo

On attend que le candidat restitue le plus possible de détails, ce qui implique de noter le plus d'éléments possible pendant les visionnements : personnages, lieux, situations, statistiques, dates, chiffres... On peut certes parler de longévité pour des *Neunundneunzigjährige*, mais cela ne vaut pas encore tout à fait pour des *Neunzehnjährige*. Il vaut mieux cuire les frites à 150 degrés plutôt qu'à 50 !

### Grammaire

Les mêmes erreurs se répètent tous les ans :

- Les prépositions ne sont pas connues. C'est bien *für* + accusatif (donc pas *\*für ihnen*) et *mit* + datif (donc pas *\*mit sie*). *Ins Zimmer gehen* n'est pas *im Zimmer gehen*.
- Les conjonctions sont à revoir : il ne faut pas confondre *für* et *um ... zu*.
- La déclinaison de l'adjectif épithète disparaît trop souvent. *\*Die nett Schwestern* est donc impossible.
- Le -s du génitif singulier pour les substantifs masculins et neutres forts est trop souvent oublié. Mais *\*das Auto der Dames* est impossible. Le jury a bonifié des candidats qui connaissaient la déclinaison des masculins faibles.
- L'apposition prend le cas du mot qu'elle reprend. *\*Mit Paul, mein Bruder* est donc incorrect.
- Le complément verbal d'un modal est un infinitif sans *zu*, jamais un participe passé. Donc *\*ich muss zu trinken* et *\*ich muss getrunken* sont erronés.
- L'emploi de *sein* ou de *haben* aux temps composés du passé n'est pas maîtrisé. A l'indicatif, il est donc souvent plus simple d'employer le prétérit.
- *Würde* est trop souvent confondu avec *wurde*. *\*Ich wurde machen* n'existe pas.
- Le relatif est trop souvent confondu avec *dass* : *\*Die Frau, dass ich sehe* est faux.
- C'est *der Text* et donc *dieser Text*. *\*Der Text behandelt von dem Problem* est impossible.

Le jury a bonifié de bonnes tournures, un vocabulaire élégant et varié, un emploi judicieux du passif et félicite les candidats qui s'y sont appliqués.

### **Prononciation**

Elle est trop souvent trop française : *Vater*, *übersetzen* ne se prononcent pas comme « mer », *mich* ne se prononce pas comme « quiche », ni *machen* comme « rare », pas plus que le Z de *zwei* se prononce « de », ni que *Der VW* comme « ville » ni « wapiti ».-

Les consonnes b, d, g, v deviennent dures en finale et la prononciation du S varie : *sie* et *Ursula* ne se prononcent pas comme *das*.

Mais le jury a bonifié les candidats qui avaient un bon accent allemand et les en félicite.

**Examineurs : Mmes et MM.** F. Dablanc, F. Garnier, J.Loisy (R), G. Mangenot,

\*\*\*\*\*

### **Epreuve orale d'ANGLAIS Obligatoire (LV1)**

Les épreuves orales d'admission ont pour vocation d'opérer un tri entre les candidats : il est ceux dont les prestations montrent une maîtrise suffisante de l'anglais pour poursuivre et ceux auxquels une progression, parfois conséquente, demeure à accomplir. Le jury a constamment ce bornage à l'esprit et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait usé d'un large spectre dans ses notes, de 0.5/20 à 20/20. Nous avons pu écouter de très belles prestations, vivantes, réfléchies, méthodologiquement au point : elles avaient de surcroît en commun d'être menées dans un anglais de très bonne et parfois d'excellente qualité. Nous adressons nos félicitations à tous les candidats qui ont ainsi su s'acquitter très honorablement de l'exercice et ont vu leur travail récompensé d'excellentes notes, entre 17/20 et 20/20. Trop souvent, nous avons été contraints de rétribuer les prestations de notes très largement inférieures à la moyenne. Nous invitons les candidats qui n'ont su se conformer aux attentes du jury à prendre une connaissance attentive des éléments qui suivent.

#### **1. Epreuve sur texte**

Nos attentes étant invariantes, les remarques sur cette partie de l'épreuve s'inscrivent dans la répétition. La méthodologie attendue est reprise ici. Le jury espère qu'il lui sera réservé une lecture scrupuleuse et que les étudiants visionneront le DVD produit par nos soins il y a trois ans. De fait, trop de candidats ignorent encore les modalités de l'épreuve, demandant, par exemple, s'ils doivent lire (la réponse est « non »)

Un article récent de la presse anglophone est remis aux candidats. A l'issue de leur préparation de 30 minutes, ces derniers se livrent à un exposé de 15 minutes suivi de 5 minutes de questions par le jury. Cet exposé doit obéir au schéma suivant :

- **Introduction :**
- elle contextualise et amène le sujet de l'article,
- elle fait part des sources et date de publication de ce dernier, à la condition qu'elles aient une pertinence certaine par rapport à son contenu,
- elle énonce de façon précise la thématique abordée par le texte.

- **Synthèse :**

Ce compte-rendu structuré de l'article :

- fait état de façon neutre de ses idées principales,
- ordonne ces dernières de façon à faire apparaître la logique argumentative du texte. En aucune façon il ne s'agit d'une restitution linéaire.
- Ne mentionne d'exemples (chiffres, anecdotes, illustrations, etc...) que si ces derniers sont intrinsèquement liés à l'argumentation de l'article.

- **Commentaire :**

- Le commentaire est précédé d'une transition qui doit impérativement définir la problématique soulevée par le texte. Elle peut, le cas échéant, être formulée par une question. L'explicitation de la problématique est obligatoirement suivie par l'annonce du plan de commentaire, auquel l'exposé se tiendra.

- 

- **Le commentaire :**

- Apporte en deux ou trois points une réponse à la problématique soulevée, selon un plan progressif.
- Met l'article en perspective : il apporte de la valeur ajoutée et ne répète pas le contenu du texte. En d'autres termes, il peut notamment :
  - en approfondir des aspects traités de façon allusive,
  - faire valoir un point de vue contradictoire sur un ou plusieurs arguments du texte,
  - mettre en évidence les rapports entretenus par une ou plusieurs idées de l'article avec des thèmes, problèmes ou questions connexes.
- Nourrit sa réflexion par des exemples précis.

- **Conclusion :**

- Elle rappelle de façon ordonnée les idées fortes du commentaire,
- Elle ouvre ou élargit la réflexion en traçant une perspective sur un ou des aspects du texte ou de sa thématique qui mériteraient des développements ultérieurs.

- **Questions :**

- Le jury réserve 5 minutes à des questions qui font suite à l'exposé des candidats. Ces dernières ont pour but de valoriser leur prestation en leur faisant préciser ou corriger un point, combler une omission dans la synthèse, rectifier une appréciation hâtive, nuancer une idée du commentaire... Le jury attend que cet échange, qui permet aussi d'apprécier la prise de parole « spontanée » des candidats, ne soit pas court-circuité par des réponses expédiées en une demi phrase.

Le jury est très attentif à ce que chacune des parties de l'exposé réponde aux critères mentionnés ci-dessus. Ils impliquent que les candidats mettent à profit leurs deux années de préparation pour se rôder à ses exigences. D'un bout à l'autre de l'exercice, nous vérifions que les candidats sont aptes à faire preuve d'esprit de synthèse, à mobiliser leur culture, à argumenter de façon structurée, claire et précise.

Il est évident que nous sanctionnons lourdement l'absence d'introduction ou de conclusion (combien de candidats estiment qu'ils peuvent faire l'économie de l'une, de l'autre ou des deux !), les synthèses linéaires et lacunaires, les commentaires expédiés en deux minutes,

dépourvus de problématique, de plan, et se présentant comme une suite décousue de remarques en lien plus ou moins direct avec les enjeux du texte (les « topos » pré-pensés plaqués artificiellement sur un article n'ont aucune place dans l'exercice). Le commentaire aborde de front la problématique soulevée par le texte et ne ramène pas l'inconnu au connu, comme nous l'avons trop souvent entendu : un article sur la réforme du système de santé américain ne peut pas, par exemple, conduire au seul développement de la réforme des retraites en France...

Enfin, il s'agit d'une épreuve de langue dite « vivante » : l'exposé n'est pas la lecture au pas de course de notes rédigées *in extenso*, dépourvue du souci de se faire entendre et comprendre du jury. Il convient de tout mettre en œuvre pour que le message passe la rampe. Son intelligibilité passe bien évidemment par la qualité de la langue.

## 2. Remarques sur la langue

Nous avons dû déplorer cette année une inflexion très sensible du niveau linguistique des candidats que nous évaluons à l'aune d'un critère : l'exposé serait-il compréhensible d'un anglophone ? Si ce n'est pas le cas, un effort considérable est nécessaire car nous continuerons à rétribuer les prestations dans un anglais désolant par des notes ad hoc. Est-il abusif d'attendre qu'après neuf ou dix ans d'anglais et deux ou trois ans de « colles », les candidats sachent dire « This column is adapted from *The Economist / Time / The Independent* » ?

Doivent faire l'objet d'un travail et d'une vigilance accrue :

### Le groupe nominal :

- Oui, le pluriel des substantifs est marqué en anglais, le plus souvent par « -s » ou « -es » (les quelques irrégularités comme « children » ne devraient plus exactement poser de difficultés...) et il s'entend. Pourquoi neutraliser le pluriel des noms en « -y », comme dans « family » et « families », par exemple ?
- Oui, l'adjectif est placé avant le nom et oui, il est invariable : et nous avons tant de fois dû subir \*« these are problems different... »
- Oui, il y a une différence morphologique, phonologique, grammaticale entre « this » and « these ».
- Oui, nous attendons que les candidats connaissent à ce stade les différences entre pronoms personnels (en fonctions sujet, complément) et adjectifs ou pronoms possessifs : they ≠ them ≠ their ≠ theirs.
- Oui, la maîtrise de l'emploi des articles définis, indéfinis et zéro est nécessaire.
- Oui, les degrés de l'adjectif se doivent d'être maîtrisés.

### Le groupe verbal :

- Les verbes irréguliers ne sont pas légion et doivent être connus. Comment ne pas sanctionner très lourdement \*« He putted » et \*« This article has been wrote » ?
- La morphologie et la construction des auxiliaires de modalité doivent être maîtrisées : un auxiliaire de modalité est suivi de la base verbale (présente ou passée) et, dans tous les cas, la forme de l'auxiliaire au présent diffère de son prétérit. Il est proprement ahurissant d'avoir encore dû entendre des \* « he canned to argue » et autre \* « my first point will deals with », \* « to can »...

- Les temps et valeurs aspectuelles ne doivent plus être problématiques, tant quant à leur morphologie qu'à leurs emplois.

### La syntaxe :

- Le verbe « want », que nombre de candidats semble affectionner, est suivi d'une proposition infinitive. Les énoncés du type \* « The government wants that the students pay higher fees » sont et resteront fautifs.
- L'expression de la concession n'est pas la même qu'elle s'applique à une proposition (« although », « even if », « even though »...) ou à un groupe nominal (« in spite of » / « despite »).
- Le but doit être rendu par « to », « in order to », « so as to », mais que les candidats s'abstiennent une fois pour toutes de nous asséner \* « we need more crops for producing biofuels » !

### Phonologie :

Une attention soutenue doit être accordée à cet aspect primordial de la langue par des candidats un tant soit peu animés du désir d'être compris.

- Il s'impose que la prononciation de mots courants soit dépourvue d'erreurs : « child » [ai] / « children » [i] / « climate » [ˈklaɪmɪt] / « psychology » et tous les mots débutant par « psy - » / le suffixe « -age », comme dans « village » / « footage » / « garbage » se réalise [ɪdʒ] / Britain [tʁɪˈteɪn] (« -ain » n'est pas diphtongué...) / « earthquake » ne se prononce en aucun cas \*[ˈiːskwɜːk] et ne rime pas avec « cake ».
- La longueur des sons vocaliques est un facteur critique dans l'intelligibilité du discours (« pill » et « peel » ne veulent pas dire la même chose) et, dans certains cas, donner l'occasion de confusions cocasses (oui, la marée noire en Louisiane rend difficile le nettoyage des *plages* ... !).

### 3. L'épreuve de compréhension-restitution (video)

Si cette partie de l'épreuve est globalement mieux réussie, il convient de porter à l'attention des candidats quelques éléments déterminants.

Le jury a été sensible au souci d'exhaustivité de certains candidats qui savent tirer le meilleur profit du support double, image et discours verbal. Il a pu noter une régression du nombre d'exposés qui se contentent de décrire des images pour mieux passer sous silence ce qui est dit. En revanche, cette épreuve de compréhension-restitution obéit à une démarche que trop de candidats semblent, hélas, découvrir le jour de l'oral.

**On en rappellera les grandes lignes et renverra les étudiants à nos rapports précédents de même qu'au DVD de 2008** . Les candidats visionnent un extrait à deux reprises consécutives. Ils ont toute latitude pour prendre des notes, c'est évident. Ils se livrent ensuite immédiatement à une restitution aussi complète que possible des informations comprises par eux. Il n'est pas utile d'introduire le document video par une vague synthèse (on cherche à vérifier tout l'inverse, c'est-à-dire l'aptitude à une compréhension exhaustive !), et il est à proscrire de le commenter.

**De plus, il serait bienvenu que les candidats se débarrassent d'idées fixes et utilisent au mieux leur bon sens.** Ce n'est pas parce qu'un extrait vidéo montre un britannique en train de déguster une banane que l'on fait pousser ce fruit dans le Kent ! Ce n'est pas parce qu'un reportage fait figurer des travailleurs immigrés qu'il traite nécessairement des Etats Unis !

**Autre écueil à éviter, celui de l'atomisation de l'information .** Le jury ne fait pas visionner aux candidats des extraits en leur montrant le milieu, la fin puis, pour terminer, le début. De la même manière, les candidats sont priés de restituer les informations dans l'ordre où elles sont données dans l'extrait. Il n'appartient pas au jury de remettre de la cohérence là où elle fait défaut.

**Enfin, nous souhaitons mettre en garde les candidats sur le fait que l'honnêteté intellectuelle est de rigueur .** Combien de fois, en marmonnant ou en accélérant soudain le débit, cherchent-ils à cacher, mais en vain, qu'une information n'a pas été (totalement) comprise ? Ils ne s'étonneront pas que nous leur demandions alors de répéter ce qu'ils ont dit de façon claire et intelligible. Le flou, dans l'ensemble assez peu artistique, ne paie pas.

Nous souhaitons encourager les candidats qui se présenteront à la session prochaine : un travail régulier paie, véritablement. La pratique, la vigilance, la fréquentation patiente des textes et l'écoute régulière d'un anglais authentique sont des facteurs de réussite.

Un dernier mot, à l'adresse des étudiants de première année qui viennent assister aux oraux : nous ne pouvons que les encourager dans cette démarche fort utile et le jury se félicite de l'intérêt qu'ils manifestent à travers elle pour leur propre devenir, en taupé. Nous souhaitons néanmoins qu'elle soit conduite dans le respect des candidats et du jury, et conformément à l'injonction partout affichée dans nos locaux : « silence, concours ».

**Examineurs :** Mmes et MM. : Basse JB., Coué C., Debrabander G., Fourcade G®, Gautschi Y., Lasserre F., Le Graverend F. , Plumecoq P., Porret-Blanc N., Taconet C..

**Expert :** Mme Le Graverend F.

\*\*\*\*\*

### ***Epreuve orale d'ANGLAIS Facultatif (LV2)***

Rappelons, en préambule, qu'il s'agit d'une épreuve de seconde langue dont les modalités sont identiques à celle de la première langue (article de presse et vidéo) et que seuls les points au-dessus de 10/20 sont pris en compte.

#### **POINTS POSITIFS**

La méthodologie de la prise de notes, pour la partie 'vidéo' semble avoir été, dans l'ensemble, bien préparée.

#### **b) les prestations orales**

Les examinateurs déplorent qu'un trop grand nombre d'élèves présentent la langue 2 à l'oral du concours alors qu'ils n'ont pas fait d'anglais depuis la classe de terminale. En effet, si l'on tient compte du fait que la langue 2 figure désormais parmi les épreuves écrites du

baccalauréat S, cela revient à dire qu'un très grand nombre de candidats n'a pas l'occasion de parler anglais une seule fois en trois ans. Par conséquent, l'examineur se voit imposer le spectacle douloureux et affligeant de candidats tentant d'articuler des sons qui leur sont devenus étrangers, de chercher des mots qui sont éclipsés par des équivalents allemands (aber, oder, zum Beispiel, oft ... ) et de réactiver des automatismes perdus après trois années sans entraînement au cours desquelles ces mêmes candidats ont appliqué leurs aptitudes intellectuelles aux disciplines scientifiques à fort coefficient.. Les élèves qui ont conscience de se trouver dans cette situation, n'ont aucune chance de gagner des points au-dessus de la moyenne et doivent raisonnablement renoncer à une épreuve de concours qui se révèle beaucoup plus difficile qu'ils ne l'imaginaient.

En outre, les prestations sont majoritairement trop courtes. Elles se réduisent à une dizaine de minutes laissant une vingtaine de minutes à la vidéo, ce qui déséquilibre l'ensemble de l'épreuve. Les candidats doivent s'efforcer d'enchaîner logiquement l'ensemble intro-compte-rendu-commentaire-remarque(s) personnelle(s)-conclusion en parlant de manière fluide de 12 à 15 minutes.

Les candidats doivent également se montrer capables de situer le sujet dans son contexte américain, britannique, indien dès l'introduction. La précision permet d'éviter aux plus étourdis de parler à la première personne du pluriel « we » et de se faire passer ainsi pour des membres actifs des sociétés américaine, britannique ou indienne.

Plutôt que de relire des listes de vocabulaire à la hâte en attendant son tour dans le couloir, pourquoi ne pas faire le point sur :

- comment ON the text
- PEOPLE + accord PLURIEL
- les confusions entre increase /decrease
- politics/politician
- there is/there are et *it exists*
- country/land
- critics/criticism
- economic/economical
- la prononciation des finales "-s", "-ed", "-t", "-ing", "-ings", "-ent" et "-tion".
- de <the>
- de la diphtongue dans know/now, low/allow
- de /i/ dans children
- du /l/ muet dans would, could, should ainsi que dans walk et talk.
- de oil par opposition à all
- de crisis par opposition à crises
  
- Enfin, ne pas oublier de faire une conclusion. Beaucoup trop de candidats s'arrêtent de façon très abrupte sans annoncer la conclusion...ou tout simplement parce qu'ils sont en panne sèche d'inspiration!

**Examineurs et rapporteurs :** Mme Marimpouy V. et M Vekeman G.

\*\*\*\*\*

### **Epreuve orale d'ESPAGNOL Obligatoire (LV1)**

91 candidats étaient admissibles, 87 se sont présentés à l'épreuve orale de langue vivante obligatoire.

Là encore, nous conseillons de relire les rapports antérieurs car nous n'ajouterons pas grand-chose de nouveau.

Les résultats sont faibles, trop faibles et sont dus, osons l'écrire, à la très mauvaise préparation d'une grande majorité de candidats qui ignorent tout de l'épreuve et, ce, en dépit des nombreux rapports (où les conseils sont répétés à satiété tous les ans, tant de forme générale que pour l'espagnol proprement dit).

Répétons quand même :

- qu'il est inutile de demander à l'examineur s'il faut lire ; **NON**, il ne faut pas lire ;
- que nous ne voyons absolument pas l'intérêt de commencer par la lecture du titre de l'article : en aucun cas ceci ne peut remplacer une introduction ;
- que **nous ne voulons pas de résumé linéaire** mais un compte-rendu structuré autour de deux ou trois idées phare et que toute phrase du type « voy a resumir » indique clairement une mauvaise méthode ;
- que le commentaire doit **avoir un rapport direct** avec le texte et ne saurait se limiter à deux phrases.
- 
- il va sans dire que tout commentaire nécessite un minimum de connaissances concernant les pays hispanophones, tant des connaissances géographiques que d'actualité. Cette année, il était évident que certains articles parleraient du bicentenaire... ;
- il faudrait soigner les transitions entre le compte-rendu et le commentaire. On ne peut se contenter de « y ahora el resumen » et « y ahora el comentario » et « y ahora la conclusión » ;
- il est inutile de demander des mots de vocabulaire ;
- il faut gérer son temps : la première partie de l'épreuve (introduction, compte-rendu, commentaire, conclusion) ne peut excéder 12 minutes sinon l'examineur ne peut plus poser de questions et par là même ne peut tester un espagnol « spontané ». On ne peut passer 10 minutes à présenter l'article et 2 à en faire le commentaire...
- En ce qui concerne **l'extrait vidéo**, comme cela a été écrit chaque année, **il n'y pas lieu de le commenter** ; il faut simplement en faire une restitution aussi fidèle que possible et ne pas le traiter comme s'il s'agissait d'audio-oral. Il faut donc parler aussi de ce que l'on voit et pas uniquement de ce que l'on entend (donc il faut regarder l'écran...).
- Pour ce qui est de la langue, il faut soigner la phonologie et l'accent tonique. Il faut, bien sûr, apprendre ses conjugaisons, soigner les accords, avoir en mémoire les règles basiques de la syntaxe espagnole. Il faut apprendre les conjugaisons et l'emploi des temps : on ne peut se contenter de parler au présent.

Le commentaire d'un article de presse a pour but de vérifier ce que le candidat connaît, dans les grandes lignes, de l'actualité des pays hispanophones (et certains points de l'histoire qui permettent de l'éclairer).

Le rôle de l'examineur consiste à tirer le meilleur du candidat et, éventuellement, à lui faire corriger quelques erreurs. Pour ce faire, il lui arrive de poser des questions avec parfois la réponse incluse... Encore faudrait-il que le candidat écoute et montre sa bonne volonté : las, cette année, 90% des candidats répétaient « sí, pero » et revenaient à leurs idées de départ, refus donc d'écouter, de répondre, bref de communiquer.

Rappelons, pour finir, qu'il s'agit d'un concours et que ceci entre forcément en ligne de compte pour **la notation**.

Il y a quelques candidats très bons, et ce sont eux qui servent pour l'étalonnage des notes. Il se peut que quelqu'un ait eu 15 toute l'année et qu'il se retrouve avec un 12 ou un 13 et qu'il trouve cela injuste. C'est qu'il y en avait de meilleurs au-dessus tout simplement.

Enfin, et c'est là une remarque de pur bon sens, on ne se présente pas un concours de ce type comme on va à la plage... Il s'agit d'un manque de respect tant de l'examineur que du concours et on se demande avec inquiétude comment certains candidats se présenteront à un entretien d'embauche ?????

**Examineur** : Mme Péraud. ®

\*\*\*\*\*

### **Epreuve orale d'ESPAGNOL facultatif (LV2)**

Le jury a entendu avec plaisir — voire grand plaisir, parfois — un certain nombre de très bonnes prestations. Les meilleures notes ont été attribuées à des candidats qui ont su développer de manière tout à la fois originale et personnelle les axes thématiques de l'article proposé. Et ce, dans une langue non seulement correcte mais encore cohérente dans sa prononciation. Comme à l'accoutumée, les interrogations ont porté sur des articles traitant de l'actualité — entendue naturellement au sens large — espagnole autant qu'hispano-américaine. Les textes retenus étaient aussi bien des articles d'information que des papiers d'opinion.

Nous souhaitons attirer l'attention sur l'importance, dans le cadre d'une épreuve orale, de l'accent des candidats. Il est indispensable qu'ils comprennent que le Jury attend d'eux qu'ils fournissent un effort articulatoire et phonologique important pour éviter un « accent français » de plus en plus appuyé et que nous considérons comme très fâcheux.

#### **Première partie de l'interrogation: compte rendu et commentaire**

Les candidats doivent apprendre à mieux gérer le temps qui leur est imparti lors de la préparation pour faire une lecture intelligente et approfondie du texte et ainsi mettre en évidence, par la suite, les éléments importants de la problématique évoquée. La durée réglementaire est de trente minutes. Bon nombre de candidats terminent leur exposé en 5 minutes ou moins. A l'inverse, d'autres ont du mal à s'arrêter, empêchant le Jury de poser des questions. Or celui-ci souhaite avoir le temps d'engager la conversation avec le candidat, non pour le confondre mais pour le conduire à corriger, à nuancer ou à confirmer ce qui a été dit. Cela nous conduit à évoquer, au surplus, la réactivité presque nulle de nombre de candidats aux questions. Même si le Jury s'efforce de les formuler dans une langue claire et bien

articulée et de le faire, en outre, avec un débit posé, il a trop souvent l'impression que les candidats ont été incapables de comprendre les termes mêmes des questions soumises à leur appréciation.

En ce qui concerne le contenu, il faut encore déplorer l'existence de contresens grossiers sur le sens littéral du texte, ainsi que des commentaires tellement pauvres que la partie « commentaire » devient une vague répétition de la partie « résumé ». Il faut que les candidats s'habituent à prendre de la distance par rapport au texte, à comprendre les enjeux idéologiques qui se cachent derrière une information qui, comme on sait, n'est jamais objective.

Certains candidats ont une approche souvent désordonnée et brouillonne de cette phase de l'épreuve. Ils ne savent pas organiser leur discours. Ils veulent à tout prix insérer des phrases apprises par cœur dans l'espoir de meubler leur intervention. Sans doute faut-il le redire avec force : il est vain de vouloir appliquer des recettes passe-partout.

Très peu de candidats ont pensé à souligner, le cas échéant, l'originalité ou la pertinence du titre de l'article.

Nonobstant, quelques prestations ont démontré qu'une bonne compréhension et une analyse approfondie du texte sont parfaitement à la portée des candidats ayant opté pour l'espagnol en guise de langue facultative. Malheureusement, par défaillance linguistique trop souvent, leur discours devient hésitant, parsemé de phrases inachevées ou calquées sur le français ou même l'anglais, ou émaillées de barbarismes et confusions multiples.

Il est indispensable que les candidats travaillent davantage avec un manuel de conjugaison : les cas de formes verbales aberrantes sont de plus en plus fréquents. De tels barbarismes ne concernent même plus uniquement les verbes irréguliers mais s'étendent également aux formes tout à fait régulières, preuve que les paradigmes verbaux n'ont pas même été intégrés. Il est nécessaire également d'intégrer les différents usages de *ser* / *estar* qui font l'objet de confusions constantes. La tournure impersonnelle mériterait aussi une plus grande pratique, notamment pour éviter les cas de confusion entre le pronom impersonnel et la forme pronominale. Les régimes prépositionnels choisis par les candidats sont trop souvent ceux du français, rendant la syntaxe en espagnol parfois inintelligible. Le lexique doit être bien plus précis, le nombre de barbarismes par approximation reste encore très élevé. Etant donné que dans les articles de presse il y a souvent des chiffres et des pourcentages, les candidats doivent s'entraîner davantage pour énoncer correctement les expressions numériques en espagnol. Dans un registre semblable, il faut leur rappeler que, contrairement à l'usage français, en espagnol les sigles sont moins épelés que prononcés comme les lettres d'un mot et qu'ainsi on prononce « *ave* » et non « *a-uve-e* » les sigles du célèbre train à grande vitesse espagnol (AVE). Et redire, une fois pour toutes aux candidats, que le nom de l'organisation terroriste basque ETA ne saurait se prononcer « *eu-te-a* » mais bien « *eta* ».

Nous sommes conscients que les candidats ne peuvent tout savoir sur tous les pays hispanophones, mais on peut tout de même s'interroger sur la méconnaissance totale d'une notion telle que le « *peronismo* ». Par ailleurs, l'échange avec le Jury montre souvent de façon cruelle l'étendue des dégâts : l'ignorance sur l'histoire et le présent de l'Espagne et des principaux pays d'Amérique latine atteint parfois des sommets insoupçonnés. Est-il acceptable que des candidats avouent n'avoir jamais rencontré le nom de José Luis Rodríguez Zapatero ? Et que dire de telle candidate qui confond Zapatero et Zapata, après s'être risquée à évoquer un certain " *Mesier Sapato*"... ; ou de telle autre qui a identifié Hugo Chávez comme étant « *el primer presidente indígena de Venezuela* » ?

## **séquence vidéo**

Nous rappelons qu'il s'agit d'une restitution et nullement d'un commentaire. Aussi celles et ceux qui ont agrémenté leur rendu d'un commentaire de tel ou tel point évoqué dans la séquence vidéo ont-ils été sanctionnés.

La qualité d'une grande partie des prestations souligne un manque patent d'entraînement à cet exercice. En résultent de réelles difficultés de compréhension, la langue dans une situation de communication authentique échappant dans une grande mesure aux candidats.

Il est dommage que ceux d'entre eux qui s'exprimaient dans une langue globalement correcte et avec un débit assez régulier aient perdu des points en raison de leur manque de culture générale en matière de civilisation espagnole et/ou latino-américaine. Le Jury a constaté, à diverses reprises, à quel point un nombre non négligeable de candidats avait peiné au moment de rendre dates, chiffres ou noms propres. Ainsi a-t-il appris, non sans surprise, que la guerre civile espagnole avait éclaté en « diecinueve trenta sei » ou que 47% se disait « cuarento siete ».

Pour conclure, comme nous l'avons signalé dans d'autres rapports : erreurs de méthodologie de travail, réflexion personnelle déficiente, culture générale indigente entraînent la baisse de la notation. Nous pouvons penser que de nombreux candidats affrontent, sans une véritable préparation, l'épreuve de langue 2 facultative qui ne peut que leur faire gagner des points sans risquer d'en perdre...

**Examineurs** : Mmes et MM Delbeke N<sup>®</sup> , Mérian A., Péraud J.

\*\*\*\*\*

## **Epreuve orale d'ITALIEN facultatif (LV2)**

Le premier constat est le suivant : les résultats sont meilleurs cette année, même si le niveau est extrêmement hétérogène : en effet les notes s'échelonnent de 05 à 20. Malgré cet écart important, qui divise des candidats qui peinent à concevoir des phrases correctes (problèmes de base : les conjugaisons ne sont pas maîtrisées, les articles mal employés, les accords souvent malmenés...) et d'autres qui au contraire sont quasiment bilingues, de nombreux candidats ont atteint des résultats autour de la moyenne en raison d'une expression orale hésitante et souvent incorrecte d'une part, et d'autre part ils n'ont pas su commenter l'article ou n'ont pas su faire un compte rendu détaillé du document vidéo proposé.

Le deuxième point est positif: cette année nous avons constaté une nette amélioration dans la présentation des articles, et nous nous en réjouissons: les candidats ont visiblement tenu compte des conseils fournis dans le rapport précédent; nous incitons ainsi les futurs candidats à s'entraîner de la même manière: le jury attend un compte-rendu exhaustif de l'article proposé, qui mette en évidence tous les points abordés par son auteur ainsi que l'articulation de ses propos.

En revanche, c'est dans la deuxième partie de l'épreuve que les candidats manifestent des compétences inégales: une analyse très superficielle et mal menée, exprimée dans une langue incorrecte et hésitante explique un certain nombre de résultats plutôt médiocres. Souvent, hélas, le commentaire est inexistant.

Ce qui nous a frappé, c'est que manifestement certains candidats ne lisent pas la presse et se trouvent de fait déstabilisés lorsqu'ils doivent faire le commentaire d'un article. Pour analyser un article il est nécessaire de se tenir au courant de l'actualité italienne et de connaître les

grands enjeux socio-politiques auxquels l'Italie a été confrontée au cours des 30 dernières années.

Au-delà des problèmes de connaissances et de capacité à argumenter, un grand nombre de candidats ont montré de réelles difficultés d'expression: il est indispensable de s'entraîner à l'oral régulièrement aussi bien pour mieux maîtriser les structures grammaticales que pour avoir une certaine aisance de vocabulaire, car la spontanéité ne s'improvise pas!

Nous invitons donc les étudiants à lire davantage la presse : *La Repubblica*, *Il corriere*, *Il Sole 24 Ore*, *L'Espresso*... et à se rendre sur les sites internet. A titre d'exemple le site de *La Repubblica* présente une rubrique intitulée *Repubblica Tv* qui propose de visionner des reportages en adéquation avec ce qui est demandé au concours. Cela demande un entraînement régulier.

Pour terminer sur une note positive, nous voudrions souligner que certains candidats ont su faire à la fois preuve de méthode, de fluidité dans la langue et de pertinence et nous les en remercions !!!

**Examinatrices et rapporteurs** : Mmes Le Phu Duc A. et Tincani G.

\*\*\*\*\*

### **Epreuve orale de RUSSE facultatif (LV2)**

Nombre de candidats : 5

Notes obtenues : entre 13 et 19

Le niveau des candidats était très satisfaisant, surtout pour la première partie de l'épreuve. Les candidats étaient interrogés sur les articles tirés des journaux « Argumentiy i Fakty », « Russki Neesweek », « Kommersant » qui parlaient de l'actualité en Russie. Ils étaient bien préparés et montraient un très bon niveau de compréhension écrite et un niveau très satisfaisant d'expression orale.

En ce qui concerne la compréhension orale (deuxième partie de l'épreuve) le niveau des candidats s'est avéré différent. L'épreuve est basée sur la compréhension d'une séquence vidéo tirée des journaux télévisés diffusés sur la chaîne russe RTR-Planeta. Les candidats avaient beaucoup plus de difficultés à comprendre le contenu des séquences proposées n'ayant pas l'habitude de visualiser ce type de programmes.

Pour bien préparer cette épreuve, les candidats devraient s'entraîner en travaillant avec les DVD permettant de visionner des séquences sans sous-titres, puis avec sous-titres russes affichés. Il est possible également de télécharger des émissions de télévision sur les sites d'Euronews (en russe), RTR-Planeta, Pervy kanal. Une liste de liens vers TV russes est disponible sur : <http://www.guzei.com/live/tv>.

**Examinatrice** : Mme Buée S.

Session 2010

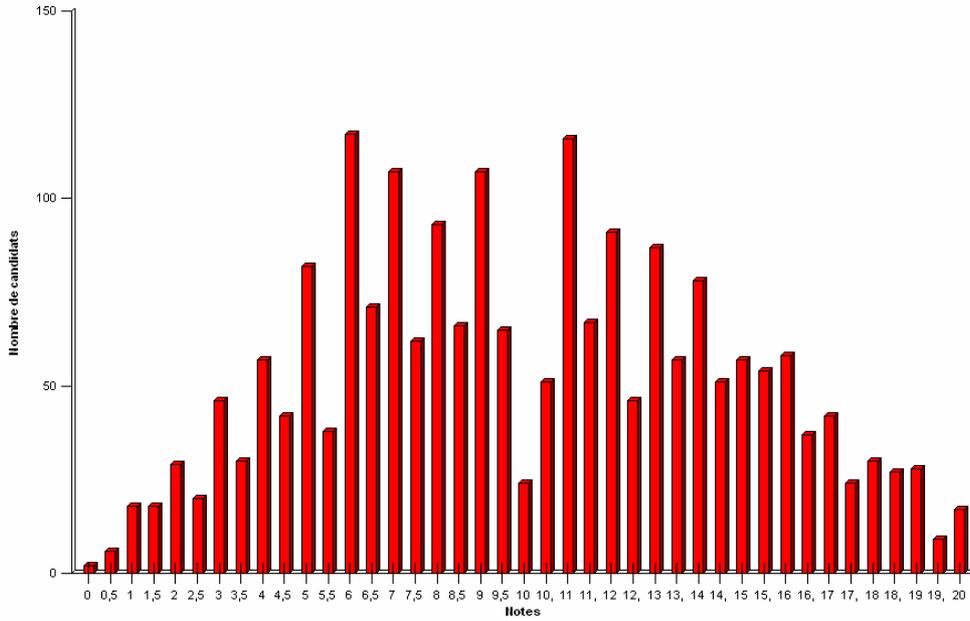
Epreuves d'admission - Histogramme des notes

29/07/2010

<d\_oral\_p

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

**LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE**



\*\*\*\*\*

Session 2010

Epreuves d'admission - Histogramme des notes

29/07/2010

<d\_oral\_f

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

**LANGUE VIVANTE FACULTATIVE**

